

AIROUX (11) 08.03.2015 - Restitution Entretiens cognitifs et reconstitutions réalisées par le GEIPAN le 9 octobre 2017

Entretien avec T1 :

Bien que l'entretien se soit déroulé 2 ans après l'observation, la description de T1 est conforme au PV de Gendarmerie établi le lendemain des faits. Il parle de forme d'œuf dans le PV, de forme de poire à l'entretien. N'entraîne pas d'incohérence toutefois.

A l'entretien, T1 est plus précis sur l'envol de l'objet par rapport au PV. T1 a été aussi plus précis pour décrire le saut effectué par l'objet une fois arrivé au bout du champ : saut de la haie en bordure du champ et dans la continuité du pylône électrique de l'autre côté de la route.

T1 avec sa fille rejoignent T2 et la voisine et voient l'objet s'éloigner dans l'autre champ et s'envoler.

Entretien avec T2 :

L'entretien avec T2 a amené de nouveaux éléments par rapport au PV de Gendarmerie.

T2 est dans sa cuisine en train de préparer à manger quand elle voit une forme dans le champ en face. Elle pense immédiatement au fermier qu'il cultive leurs champs en fermage. Tout en se disant qu'elle ne connaît pas ce qu'elle croit être un engin agricole. C'est quand elle voit cette forme dans la cour devant le hangar et surtout quand elle la voit tourner plusieurs fois dans la cour qu'elle commence à trouver cela étrange.

Elle prend peur, ferme la fenêtre et la porte d'entrée à clef. Elle ne sait pas dire comment et par où la chose est arrivée dans la cour. Une allée étroite jouxte le hangar et mène au champ en face de la maison.

Puis, l'objet disparaît, elle pense qu'il est passé derrière le hangar. C'est là qu'elle décide de sortir en prenant soin de laisser la porte d'entrée ouverte au cas où elle devrait regagner son domicile rapidement. En se rapprochant du champ, T2 s'accroupit pour se cacher, elle voit la forme posée près du tracteur au bord du champ. T2 fait demi-tour pour aller chercher sa voisine qui habite tout près. Elle prend soin de rentrer chez elle sur le trajet pour éteindre le gaz et le four. La voisine part en courant vers l'endroit indiqué par T2. T2 la rejoint.

Elles sont à environ 10 mètres de l'objet. T2 indique qu'il y avait du bruit.

T2 n'est pas sûre d'avoir ses lunettes de vue au début de l'observation.

Pour T2, son mari et sa fille ne les ont pas rejoints et n'ont pas vu l'objet s'envoler. Dans son esprit, ils avaient continué leur promenade.

Dans le PV, T2 ouvre la fenêtre pour faire sortir le chat et c'est là qu'elle voit l'objet marcher. Elle indique qu'il n'y a pas de bruit. Elle précise qu'elle portait ses lunettes de vue. Pas d'appareil électroménager en fonctionnement pendant l'observation.

Quelques éléments clefs cohérents par rapport au PV : la hauteur de l'objet 1,40m et sa taille, la perception de pattes sous l'objet.

L'enquête terrain a permis de séquencer l'observation selon plusieurs étapes pour chacun des témoins.

Pour T1 :

- Etape 1 : Découverte du PAN à l'extrémité du champ sans savoir comment il est arrivé là. T1 était de dos, il se tourne pour le voir (pourquoi il se tourne ?) ;

- Etape 2 : Traversée du champ par l'objet en roulant pour arriver à l'opposé (extrémité du champ, la longueur 250 m) au pied d'une haie. Cette haie se trouve en bord de route où se trouvait T1 avec sa fille et son chien et à une distance de 20 ou 30 m de T1 ;
- Etape 3 : Saut de la haie et du pylône électrique par l'objet, pour se retrouver de l'autre côté proche de la maison des témoins (les témoins ne peuvent pas voir l'éventuel atterrissage du PAN) ;
- Etape 4 : il se dirige immédiatement vers la maison, rencontre avec T2 et la voisine au niveau de la fin de l'étape 6 de T2 avec le PAN dans le champ se trouvant à l'opposé de la première apparition, au moment où le PAN s'envole très haut dans le ciel jusqu'à disparition.

Pour T2 :

- Etape 1 : Elle est devant ses fourneaux, la fenêtre de la cuisine est alors à sa droite. Une forme rougeâtre qu'elle situe dans le champ derrière le hangar, lui-même situé devant sa fenêtre attire son attention. Cette forme l'intrigue par son déplacement rapide de droite à gauche. La vision de ce déplacement depuis la cuisine est limitée par l'ouverture du chemin conduisant au champ entre le hangar et des arbres (sans feuillage en hiver). Elle se dit que c'est probablement le fermier qui est capable de déplacement rapide et qui dispose peut-être d'un nouvel outil agricole (qu'elle ne reconnaît pas), elle revient à ses fourneaux.
- Etape 2 : Il s'est passé au moins une minute, la forme se trouve dans la cour entre la cuisine et hangar et tourne plusieurs fois dans la cour. Elle ne sait pas comment cette forme est arrivée là. Elle constate qu'il ne s'agit pas d'un engin agricole, ce n'est pas non plus l'équipement du fermier qui cultive leurs champs. La distance maximale du PAN est fixée par celle du hangar à la cuisine, soit environ 15 ou 20 m.
- Etape 3 : Elle prend peur, ferme la fenêtre et la porte d'entrée et observe. Son regard lui semble brouillé. Il lui semble que cela dure plusieurs minutes. L'objet disparaît, elle ne sait pas comment et par où. Elle le pense derrière le hangar ;
- Etape 4 : Elle sort de chez elle par la gauche pour voir où se trouve la chose en se cachant (accroupie), elle se déplace ainsi sur 10 ou 15 m. Elle découvre la forme près du tracteur qui se trouve en bord de champ. L'objet est immobile près du tracteur ;
- Etape 5 : Elle va chercher sa voisine située dans une maison distante de 20 ou 30 m de la cuisine à l'opposé de la fin de l'étape 4. Elle prend soin de rentrer chez elle sur le trajet pour éteindre au préalable le gaz et le four ;
- Etape 6 : Elle rejoint sa voisine au bord du champ (sa voisine a couru plus vite vers le champ), l'objet est en train de parcourir le champ en faisant des sauts pour, à la fin du champ, partir dans les airs.

Éléments d'incohérences entre les témoignages lors de la reconstitution :

- L'étape 4 de T1 est censée se dérouler sur l'ensemble de la durée des étapes 1 à 6 de T2, durée qui semble faire bien plus que 5 minutes (en supposant la voisine déjà à sa porte prête à partir). Il faut moins d'une minute pour réaliser à pied le trajet de l'étape 4 de T1. T1 ne se souvient pas avoir perdu du temps avant de revenir à la maison.
- T2 ne se souvient pas que T1 l'ait rejoint dans son étape 6. Désaccord entre T1 et T2, T1 étant plus ferme dans son avis que T2.

Éléments de différences par rapport au PV :

Pour T2 : dans le PV

- En étape 1 : Elle est déjà à la fenêtre pour ouvrir au chat quand elle aperçoit le PAN (et non pas depuis les fourneaux alors que la fenêtre est à sa droite). La forme ovale de couleur rouge est décrite comme marchant, sans élément de vitesse, arrêt de la forme au niveau du hangar ;
- L'étape 4 est en continuité avec l'étape 1. Le PAN est perçu comme contournant le hangar, ce qui provoque l'étape 4. Au niveau de l'étape 4, T2 s'appuie sur le tracteur et est donc plus près du champ ;
- Les étapes 2 et 3 (de la plus forte proximité au PAN dans la reconstitution, à savoir quelques mètres entre la cuisine et le hangar) ne sont pas décrites et semblent ne pas exister devant la continuité apparente entre les étapes 1 et 4. La proximité maximale au PAN dans le PV est connue en réponse à une question spécifique (10 m) et ne peut se comprendre alors que dans le contexte de l'étape 4, alors que dans la reconstitution l'étape 4 correspond à un PAN déjà en train de parcourir le champ ;
- La notion de pattes et de marche est spontanée et forte dans le PV alors que lors de la reconstitution, la notion de pattes vient seulement suite à question (et il n'y a pas de notion de marche) ;
- L'étape 5 de T2 ne comprend pas l'arrêt intermédiaire par la maison pour fermer les portes et appareils. Elle se résume à « j'ai couru et suis allée chercher la voisine » ;
- L'introduction des étapes 2 et 3 en reconstitution et non présentes dans le PV confèrent un temps d'observation pour T2 bien plus important que dans le PV que l'on peut résumer par le temps d'apercevoir le PAN passer derrière le hangar, de se diriger vers le tracteur pour le voir au sol, courir chercher la voisine et revenir pour voir le PAN déjà envolé, soit moins d'une minute. Par ailleurs cette longue durée est non cohérente avec le cheminement d'observation de T1.

Pour T1 dans le PV :

- La localisation du témoin lors de l'étape 1 est à 300 ou 400 m de la maison (direct ou à pied ?), au lieu de 120 m (en ligne directe) et 160 m à pied ;
- L'étape 2 est conforme avec une notion de roulé-boulé près du sol et la même notion que c'est au bout du champ en limite de la haie et de la route que la forme s'est envolée pour passer au-dessus. (Passage à l'étape 3) ;
- L'étape 3 est décrite avec un saut de 40 m de hauteur. Le témoin décrit la retombée devant la maison et le moment d'immobilité du PAN sur 4 ou 5 minutes alors qu'il ne peut pas le voir dans la reconstitution. En reconstitution le PAN passe juste au-dessus du pylône de hauteur environ 10 m ;
- L'étape 4 n'est pas détaillée dans le PV ; T1 ne précise pas où il est lorsqu'il voit le PAN faire son envol final ;
- Le PAN au plus près était à 300 m et ce « au plus près » est lors de l'étape 1 (PAN qui dévale le champ) alors que lors de la reconstitution il était à 100 m, au niveau du pylône (étape 3) ;
- Le PAN est décrit avec ses pieds (de couleurs noires) et tiges alors lors de la reconstitution la forme est une poire (pointe en bas, quand c'est en l'air) et il n'est pas mentionné d'appendice ;

Un contact avec un enfant (adulte) des témoins, présent au moment de l'observation (se promenait avec T1), ou avec la voisine de T2 auraient peut-être permis de mieux éclaircir ces différences. Mais l'un n'a pas donné suite et l'autre a déménagé et n'est plus joignable.

T1 comme T2 ont exprimé l'émotion ressentie lors de l'observation, essentiellement de la peur surtout pour T2. Deux ans après, ils avaient oublié cet événement. Ces entretiens ont nécessité un gros effort de mémoire.